



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

**CÉAS-point-com**

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par  
messagerie électronique aux seuls  
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :  
Claude Guioullier,  
Nathalie Houdayer.

Vendredi 24 juillet 2015

N° 613



## Parité

### L'égalité femmes / hommes au rapport

En application de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 officialise l'obligation faite aux communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, aux départements et aux régions, de présenter, chaque année, un rapport sur leur situation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le rapport doit faire état de la politique de ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation entre vie professionnelle et vie personnelle). Sur le thème, le rapport comporte également un bilan des actions menées et des ressources mobilisées, et il décrit des orientations pluriannuelles. Bilan et orientations traitent notamment des rémunérations et des parcours professionnels, de la promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, de la mixité dans les filières et les cadres d'emplois, de l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, de la prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et de la lutte contre toute forme de harcèlement.

Le rapport comprend aussi un bilan des actions conduites, à cette fin de l'égalité professionnelle, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques locales. Il présente le suivi de la mise en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics. Enfin, mais là ce n'est pas obligatoire, il peut comporter une analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes, à partir d'un diagnostic fondé sur les interventions relevant de la compétence de la commune, du groupement, du département ou de la région, et sur les données des bénéficiaires des politiques. Le rapport recense les ressources mobilisées à cet effet.



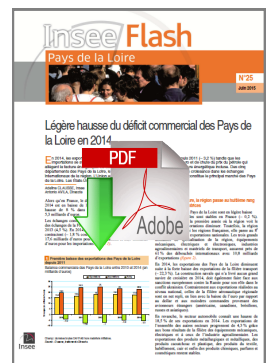
## Économie

### En Mayenne, les exportations ont augmenté de 4,5 % en 2014

En 2014, les exportations des Pays de la Loire sont en légère baisse (- 3,2 %) quand elles sont stables en France (- 0,2 %). C'est la première année depuis 2011 où la région voit le montant de ses exportations diminuer. Les exportations de la Loire-Atlantique (42 % des exportations régionales en 2014) diminuent de 12 %, notamment dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans l'agroalimentaire et les produits agricoles. Le Maine-et-Loire (23 % des exportations régionales) enregistre une croissance de 13 % : la hausse est forte pour les produits des industries agroalimentaires, la construction automobile et les machines industrielles et agricoles.

La Sarthe et la Mayenne affichent une hausse de leurs exportations de 1,7 % et 4,5 %, due à une augmentation des exportations agroalimentaires, des équipements électriques et ménagers, et de la construction automobile. Enfin, la Vendée connaît une diminution de 7 % de ses exportations en 2014, principalement des produits des industries agroalimentaires et des machines industrielles et agricoles.

**Source :** Adeline Clause (Insee) et Antonio Avila (Direccte), « Légère hausse du déficit commercial des Pays de la Loire en 2014 », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 25 de juin 2015 (2 pages).





## Demands d'emploi des catégories A, B et C en Mayenne En mai, plus de 4 000 demandeurs d'emploi ont 50 ans ou plus

La Mayenne compte, fin mai 2015, en données brutes, un peu plus de 22 150 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (tableau 1), dont, très précisément, 19 329 (87 %) tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C). Parmi ces 19 329 demandeurs d'emploi, 3 573 ont moins de 25 ans et 4 025 ont 50 ans ou plus. Les 25 à 49 ans (11 731) représentent 60 % de l'effectif total des catégories A, B et C.

En Mayenne, pour ces trois catégories A, B et C, le nombre de demandeurs d'emploi mayennais augmente légèrement sur un mois (+ 0,3 %), un peu plus que pour la région (+ 0,1 %), alors qu'il diminue plusieurs mois consécutivement en France métropolitaine (- 0,2 % sur le dernier mois). Dans le département, le nombre progresse sur un an (+ 12,1 %). Cette variation est supérieure à celle des Pays de la Loire (+ 9,9 %) et de la France (+ 7,8 %).

Toujours en variation annuelle pour ces trois catégories et pour le département, on constate une augmentation des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans (+ 16,7 %). Pour cette tranche d'âge, sur un an, le nombre a progressé de 15,2 % pour les femmes et de 18,4 % pour les hommes. Les 25 à 49 ans augmentent également : l'évolution est de + 12,8 % pour les femmes et de + 11,4 % pour les hommes ; et pour les 50 ans ou plus : + 8,9 % pour les femmes et + 7,7 % pour les hommes.

La Mayenne, comme les Pays de la Loire, se caractérise par une part élevée de jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C – tableau 2).

Tableau 1 – Demandeurs d'emploi (mai 2015)

	Mayenne	Variation annuelle		
		Mayenne	Pays de la Loire	France
Catégorie A	10 518	+ 8,4 %	+ 7,2 %	+ 5,4 %
Catégorie B	2 711	+ 8,1 %	+ 5,9 %	+ 7,2 %
Catégorie C	6 100	+ 21,2 %	+ 17,6 %	+ 16,0 %
Sous-ensemble	19 329	+ 12,1 %	+ 9,9 %	+ 7,8 %
Catégorie D	1 138	- 6,3 %	- 1,7 %	- 1,7 %
Catégorie E	1 690	- 1,5 %	- 3,3 %	- 4,0 %
Total A, B, C, D et E	22 157	/	/	/

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

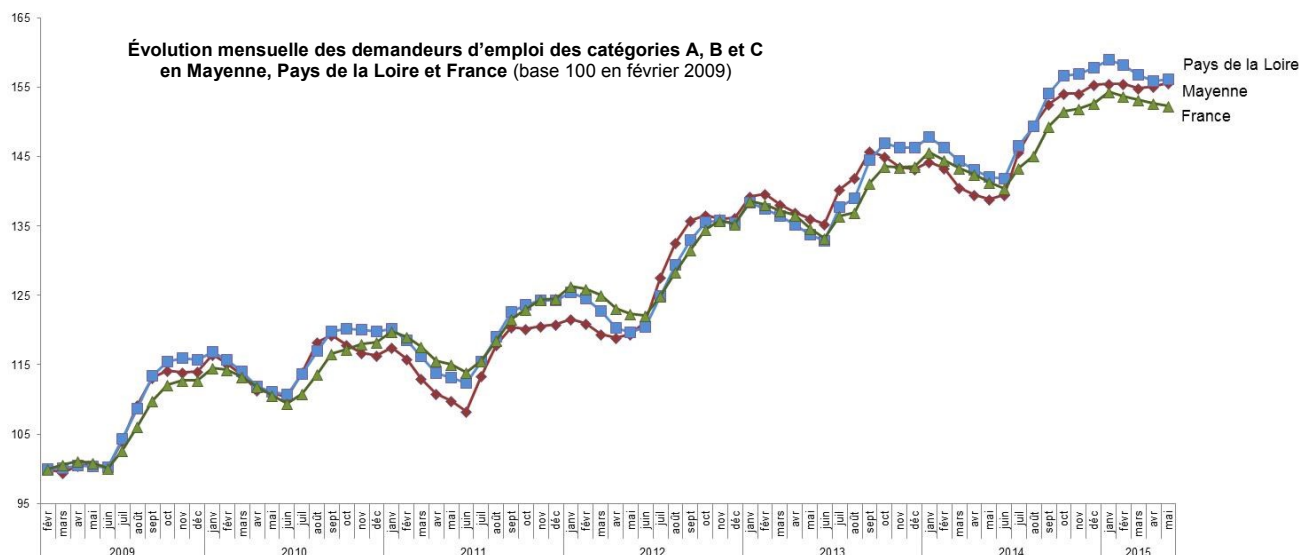
Tableau 2 – Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon diverses caractéristiques (mai 2015)

	Mayenne	Pays de la Loire	France
% femmes	52,0 %	52,6 %	49,7 %
% moins de 25 ans	18,5 %	16,8 %	14,3 %
% 50 ans ou plus	20,8 %	21,6 %	22,9 %
% DELD (1)	41,6 %	45,5 %	44,2 %

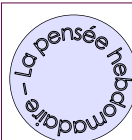
(1) – Demandeurs d'emploi de longue durée

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

**Catégorie A** : demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, quel que soit le type d'emploi recherché.  
**Catégorie B** : ceux ayant eu une activité de 78 heures au plus dans le mois.  
**Catégorie C** : ceux ayant eu une activité de plus de 78 heures dans le mois.  
 Dans ces trois catégories, les demandeurs d'emploi sont tenus à des « actes positifs de recherche d'emploi ».  
**Catégorie D** : demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement (stage, formation, maladie...)  
**Catégorie E** : ceux ayant un emploi et en recherchant un autre (notamment les bénéficiaires de contrats aidés).



Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire



« Nous ne devons plus voir de photo de burqa à côté d'un article qui évoque la question du foulard. Cette vigilance est essentielle parce que les amalgames font le lit de l'intolérance et du repli communautariste qui se traduisent aujourd'hui par une inquiétante recrudescence des agressions à caractère confessionnel. (...) L'ignorance de ce qu'est la laïcité et de son droit mène à de nombreuses incompréhensions sur le terrain. En période de crise et dans le contexte international actuel, celles-ci peuvent conduire à de véritables conflits. L'actualité nous le rappelle chaque semaine – crèches de Noël, jupes longues, statue d'un pape, port de signes religieux, affiches dans le métro parisien, etc. –, il y a une forte crispation autour de la visibilité religieuse et de certaines formes d'expressions religieuses, essentiellement dans l'hexagone. Il faut appliquer la loi, toute la loi, rien que la loi, avec fermeté et discernement. Mais rien ne serait pire que de résumer la laïcité en une addition d'interdits, ce qui ne pourrait qu'alimenter un discours victimaire et, par voie de conséquence, les extrémismes religieux et politiques. »

Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, introduction du Rapport annuel 2014-2015 (juin 2015).